

wallimage^{sa}
CrossMedia

Wallimage Cross Media
une action Creative Wallonia

Rapport Annuel **2011**

Dix ans après sa création, le fonds audiovisuel Wallimage s'inscrit de manière volontariste dans la vague prometteuse qu'initie le programme mobilisateur **Creative Wallonia**.

A l'instar des deux lignes d'investissements déjà existantes au sein de Wallimage Coproductions (Fictions long métrage et Animation), nous avons créé avec l'aide de Creative Wallonia, une troisième forme de soutien au secteur en réservant une somme annuellement dévolue à soutenir le recours aux nouvelles technologies de l'image en Wallonie.

Le Mécanisme

Le cinéma restant le vaisseau amiral de la flottille audiovisuelle (en terme d'image auprès du grand public mais aussi de budget de production), nous avons initié au sein de Wallimage une ligne qui encourage les producteurs de films à développer en Wallonie des produits cross-media liés à leurs films, documentaires, séries de fiction ou d'animation !

Ces nouvelles aides se répartissent selon 2 axes :

- 1. La Digital Extension (aides de 125.000 €Max)**
- 2. La Digital Promotion (aides de 60.000 €Max)**

Préambule

Complémentairement aux lignes d'investissements déjà existantes au sein de Wallimage Coproductions, Wallimage gère, au nom du programme **Creative Wallonia**, le régime de subsides **Wallimage Cross Media**.

Ce nouveau régime vise à soutenir la diffusion des productions ayant fait l'objet d'une aide de Wallimage (y compris dans sa formule Wallimage/Bruxellimage) lorsqu'il est fait appel aux canaux innovants des technologies digitales permettant d'élargir l'attractivité de l'oeuvre au-delà du media dans laquelle elle a été créée. On parle alors de diffusion Cross Media.

Les deux axes de la ligne Wallimage Cross Media

La ligne Wallimage Cross Media s'articule autour de deux axes :

a. l'axe Digital Promotion

b. l'axe Digital Extension

Les conditions d'éligibilité à ces subsides sont décrites ci-dessous.

Seules les productions ayant obtenu le soutien du fonds Wallimage (y compris dans sa formule Wallimage/Bruxellimage) peuvent obtenir un subside provenant de la ligne Wallimage Cross Media.

Ce subside constitue une aide de minimis conformément au Règlement (CE) n° 1998/2006 de la Commission du 15 décembre 2006 concernant l'application des articles [107] et [108] du traité aux aides de minimis (J.O. L 379 du 28.12.2006, p. 5).

1. L'axe Digital Promotion

1.1.Objectif

L'objectif est d'encourager les producteurs de films à développer en Wallonie des outils de promotion « Crossmedia » liés à leurs films, documentaires, séries de fiction ou d'animation, tels que des jeux vidéos, une application I-Phone, une page Facebook,...

Le montant du subside est plafonné à 70.000 EUR par film, représentant un maximum de 80% du total des frais audiovisuels exposés dans l'opération de promotion digitale du film.

1.2.Procédure

1.2.1.Première phase : appel à candidature

Un ou deux appels à projet par an seront organisés par Wallimage et rendus publics sur le site internet www.wallimage.be.

L'appel à projet sera réservé aux productions audiovisuelles (films, téléfilms ou série de fiction, d'animation ou documentaire) ayant déjà fait l'objet d'une convention conclue avec Wallimage Coproductions au moment de l'appel et dont la sortie publique en Belgique est prévue dans un délai d'au moins 6 mois après la date de l'appel.

Il sera demandé aux candidats de constituer un dossier reprenant :

- a) Le concept de la promotion digitale, l'adéquation du moyen de promotion avec la thématique du film concerné et les moyens mis en oeuvre ;
- b) Son calendrier d'action ;
- c) L'estimation des coûts de promotion digitale, sur la base d'un devis ;
- d) L'identification des prestataires choisis ;
- e) La demande de soutien financier ;
- f) Le formulaire de demande d'intervention disponible sur le site web de Wallimage.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par mail à l'adresse crossmedia@wallimage.be avant 17 heures à la date prévue par l'appel à projet. .

1.2.2. Deuxième phase : Evaluation du Jury et Décision du Conseil d'Administration

Il est institué un Jury, composé de 6 membres, dont la mission consiste à évaluer la pertinence et la faisabilité des projets ainsi que la hauteur relative et la dimension structurante des dépenses audiovisuelles envisagées en Région Wallonne et à statuer sur les candidatures déposées.

Ce Jury sera constitué de 3 représentants du personnel de Wallimage et de 3 experts du monde du web et des médias mandatés par le Conseil d'Administration de Wallimage.

Les critères de sélection suivants seront appréciés par le Jury :

1. Créativité du projet ;
2. Ratio entre dépenses de promotion digitale et subside demandé ;
3. Effet structurant du projet en Wallonie.

Les résultats seront validés par le Conseil d'Administration de Wallimage et notifiés aux candidats dans les six semaines suivant le dépôt des dossiers.

Les candidats retenus concluront avec Wallimage une convention prévoyant les modalités et les conditions du subside.

1.2.3. Troisième phase : liquidation de la subvention

Le subside alloué sera versé en deux tranches : 50% du subside à la signature de la convention, les 50 % supplémentaires dès réception des pièces comptables justifiant les dépenses audiovisuelles éligibles à hauteur 125% de la totalité du subside.

2. L'axe Digital Extension

2.1. Objectif

Dans le cadre de l'axe Digital Extension de la ligne Wallimage Cross Media, Wallimage entend stimuler la production de films, téléfilms ou séries, de fiction, documentaires ou d'animation incitant les spectateurs à devenir des spect'acteurs, par l'approfondissement de la thématique de l'oeuvre développée sur un support digital (site internet, réseau social, etc...).

Le bénéficiaire peut se voir accorder un subside dont le montant sera plafonné à 125.000 € par projet, représentant un maximum de 80% des frais totaux exposés dans l'opération d'extension digitale de l'oeuvre produite.

2.2.Procédure

Cette ligne sera susceptible d'être activée lors de chacune des 6 sessions d'investissements de Wallimage prévues annuellement, tel qu'indiqué sur le site web de Wallimage. Elle sera réservée aux productions audiovisuelles (films, téléfilms ou séries de fiction, d'animation ou documentaire) ayant déjà fait l'objet d'une promesse d'aide de Wallimage Coproductions ou qui la sollicitent lors de la même session. Dans ce cas, il ne sera donné suite à la sollicitation Cross Media que dans l'hypothèse d'une décision favorable du Conseil d'Administration sur la partie « traditionnelle » du dossier.

Pour obtenir ce subside, tout candidat doit déposer un dossier comprenant :

- a) Le concept de l'extension digitale et les moyens mis en oeuvre ;*
- b) Son articulation avec l'oeuvre considérée comme « principale » par Wallimage ;*
- c) L'identification des prestataires choisis ;*
- d) Le budget du projet.*
- e) Le formulaire de demande d'intervention disponible sur le site web de Wallimage.*

Le Conseil d'Administration de Wallimage évaluera la pertinence, la créativité et la faisabilité du projet, l'importance des dépenses audiovisuelles envisagées en Wallonie ainsi que leur dimension structurante. Les décisions du Conseil d'Administration concernant leur projet seront notifiées aux candidats.

Les candidats sélectionnés concluront avec Wallimage une convention prévoyant les modalités et les conditions du subside.

Le subside sera versé en 2 tranches : 50% du subside à la signature de la convention, les 50 % supplémentaires dès réception des pièces comptables justifiant les dépenses audiovisuelles éligibles à hauteur de 125% de la totalité du subside.

3. Coûts éligibles

Les dépenses audiovisuelles éligibles tant à l'axe Digital Promotion qu'à l'axe Digital Extension de la ligne Wallimage Cross Media sont les suivantes :

- 1) Les frais liés à la création d'une page sur un réseau social (salaire d'un Community Manager) ;*
- 2) Les frais de création et de maintenance d'un site web 2.0 ;*
- 3) Les frais de création et de maintenance d'une application pour smartphone (i-Phone, i-Pad, Android...);*
- 4) Les frais de création et de maintenance d'un AdverGame (jeu promotionnel à durée de vie limitée).*
- 5) Toute autre exploitation créative de média digitaux innovants*

Cette version 1.2 du règlement Wallimage Cross Media a été approuvée par le Conseil d'Administration du Fonds wallon en continuation de sa séance du 4 juillet 2011 et pour application immédiate.

Chronologie des actions

Jusqu'ici les développements d'activités de Wallimage avaient été le résultat d'une réflexion « bottom/up ». Le secteur de l'animation renaissant en Wallonie avait sollicité Wallimage de + en + souvent > nous avons identifié la demande et l'avions fait remonter vers la RW,> le GW nous avait accordé une dotation supplémentaire et spécifique au secteur de l'animation.

Pour la première fois, nous devons organiser une évangelisation « top/down » !

Les milieux du cinéma en Belgique ne sont pas encore ouverts aux techniques du CrossMedia et vraiment peu au courant des potentialités créatives et promotionnelles de ce sous-secteur qui ne s'est développé jusqu'ici que grâce à l'émergence du Serious Gaming.

PHASE DE LANCEMENT

Nous avons donc dû commencer par faire de la pédagogie...

Le 13 mai 2011 : Rencontre avec les principaux producteurs de cinéma dans le cadre du festival de Cannes, en présence du Ministre de tutelle

Le 26 mai 2011 : Présentation aux principaux prestataires de services CrossMedia dans le cadre de la Journée Serious Game à Louvain la Neuve

1^{er} juin 2011 : Engagement à mi-temps d'un Chargé de Mission attaché à la communication et au suivi de la ligne CrossMedia

15 juin 2011 : Après vérification juridique par le cabinet Debakker, mise en ligne et campagne d'e-mailing de notre Règlement CrossMedia

Le tout accompagné par la définition d'une ligne graphique et d'une symbolique « totem »



PHASE DE RESULTATS

1. La Digital Extension

Cet axe consacré aux œuvres qui intègrent dans leur narration même des éléments crossmedia est traité lors des sessions d'examens de dossiers « traditionnels ». A ce stade, quatre dossiers nous ont été rentrés. Et deux ont été approuvés par notre Conseil d'administration et feront l'objet d'une subvention de 125.000 €chacun.

Il s'agit de :

- « The Artists », une série télé de fiction initiée en Flandres par la société Caviar et qui développe l'essentiel de son volet CrossMedia chez eMakina Wallonie (Mons) !
- « Mirages », une série documentaire initiée à Thuin par la société Black Moon.et développée en Hainaut par le consortium Virtualis

THE ARTISTS

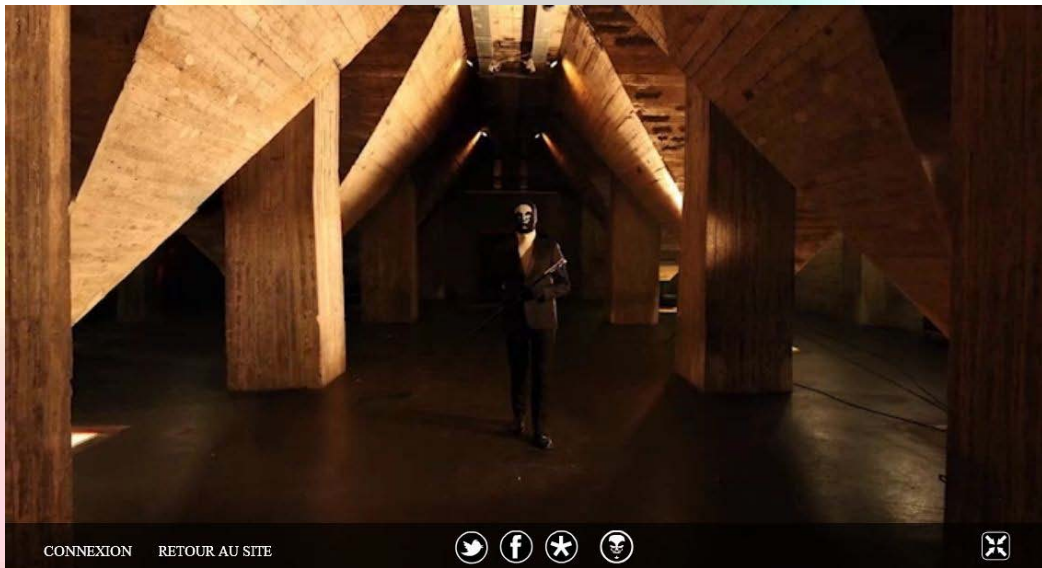
- Série TV « Thriller/Polar » internationale de 4 épisodes.
Série pensée dès la genèse sur les différentes plate-forme cross-média (monde réel, Web, mobile etc..) sur lesquelles le spectateur peut devenir un acteur à part entière en ayant le choix de l'implication qu'il désire.

Soit : -regarder uniquement la série à la télévision est être un spectateur passif
- devenir un acteur de l'intrigue grâce aux différentes enquêtes et jeux.

MIRAGES

2 documentaires pour la TV déclinés sur le Web/Mobile et monde réel

_Sur un thème toujours porteur (les phénomènes paranormaux), une construction transmédiatique dont nous pouvons difficilement garantir l'efficacité vu le nécessaire secret qui entoure sa phase de lancement. Le propos rationaliste agacera certains mais recèle une réelle dimension pédagogique. Paradoxalement, pour soutenir ce dossier libre examinateur, il nous faut avoir la foi et croire en la compétence de ses promoteurs :-). Sinon, les prestataires choisis sont tous de qualité et permettent à des talents montois de s'affirmer (ce que nous n'avons que rarement vu dans les dossiers cinéma).



2. La Digital promotion

Pour cet axe, nous avons décidé de procéder par Appel à Projets afin d'accélérer le processus.

- Le 13 mai 2011 Lancement de l'appel à projet à Cannes et par voie de mail
- Le 29 août 2011 Dépôt des projets : 12 dossiers répondent aux normes
C'est un excellent taux de remontées vu que, selon nos critères, seuls 25 films étaient éligibles au mécanisme.
- Le 15 septembre Un Jury mixte (3 personnes de Wallimage + 3 experts extérieurs nommés par notre CA = Philippe Deville SRIW, Pierre Colle AWT et Philippe Pierquin webmaster indépendant) retiennent 6 projets
- Le 27 septembre Le CA de Wallimage Coproductions entérine les choix du Jury et valide les montants à attribuer

	Bourses attribuées	Dépenses wallonnes
Torpedo	€ 55.000	€ 69.940
Il était une fois, une fois	€ 40.000	€ 45.292
Le magasin des suicides	€ 65.000	€ 87.480
Bye bye Blondie	€ 60.000	€ 87.500
Dead man talking	€ 40.000	€ 50.850
Approved for adoption	€ 60.000	€ 79.875

€ 320.000	€ 420.937
------------------	------------------

- Le 5 octobre Proclamation des résultats dans le cadre d'un Colloque CrossMedia organisé au Festival International du Film Francophone de Namur en collaboration avec le Cluster Twist et l'Infopole TIC
(Voir page suivante)
- Le 14 octobre Présentation du mécanisme et de ses premiers résultats à Londres lors du Think Tank du festival Power to the Pixel
- En cours Création d'une banque de données spécifique aux fournisseurs CrossMedia sur le site www.wallimage.be dans les Annuaires
- Dépôt d'une demande de financement au Programme Media Mundus de la Commission Européenne pour la création d'une plate-forme de réflexion et d'échange sur le CrossMedia Québec / France / Wallonie à l'initiative du Forum Blanc du Grand Bornan

Approved for Adoption

Artemis (Bruxelles)

Prestataires : Dogstudio (Namur) Fishing Cactus (Mons)



Bye bye Blondie

Frakas (Liège)

Prestataires : Kweb, Yakafaïre, Défimédia, Aftertouch (PIL)



Dead man talking

Nexus Factory (Bruxelles)

Prestataires : Belle Production (Genval) Défimédia (Gembloux)



Le magasin des suicides

Entre Chien et Loup (Bruxelles)

Prestataires : Globule Bleu (Embourg)
Kweb, Yakafaïre, Défimédia, Aftertouch (Liège)



Torpedo

K2 Group (Bxl)

Prestataires : Dogstudio (Namur) Fishing Cactus (Mons)



Il était une fois une fois

Scope Pictures (Rixensart)

Prestataires : Creaxial (Wavre)





wallimage
présente



wallimage CrossMedia
powered by Creative Wallonia

Depuis 10 ans, la Wallonie soutient les films qui se créent sur son territoire. Comme *Les Géants* de Bouli Lanners ou *L'Exercice de l'État* de Pierre Schoeller, présentés au FIFF.

Pour que tous ces films trouvent le chemin du public jeune, qui vit au rythme d'Internet, des réseaux sociaux et des apps GSM, et soutenir tout un nouveau secteur de notre industrie créative, Wallimage lance une nouvelle ligne de financement: Wallimage CrossMedia !



Mercredi 5 octobre de 14h à 17h
Assistez au colloque

Marketing CrossMedia et Cinéma: mode d'emploi
Infos et programme au verso

Marketing Cross Media et Cinéma

Mode d'emploi
à l'usage des producteurs et distributeurs belges

PROGRAMME

Modérateur : Philippe Reynaert

1. Introduction

14h-15h30

- Tendances et perspectives de la Com Cross Media par Brice Le Blevenec (*eMakina*)
- Cross Media et cinéma par Domenico La Porta (*Cineuropa*)
- Le modèle Cinevox par Philippe Adam (*Bright Fish*)
- Questions et réponses

2. Les outils wallons : présentation des prestataires

15h30-16h30

- *Aftertouch* (Erwan Closset)
- *Belle Productions* (Marc Meurisse)
- *Bicode (VDOTrip)* (Gérald Trokart)
- *Creaxial* (Nicolas Bataille)
- *Crossroads* (Frédéric Mignon)
- *Défimedia* (Bénédictine Mercenier)
- *Dog Studio* (Gilles Bazelaire)
- *Ebuco* (Patrick Janssen)
- *Epic Agency* (Henry Daubrez)
- *Expansion* (Bertrand Van den Dooren)
- *Fishing Cactus* (Laurent Grumiaux)
- *Prismage* (Philippe Wauman)
- *Produweb* (Karol Dablon)
- *Yakafaïre* (Jean-François Maréchal)

3. Proclamation des résultats du 1er appel à projets Wallimage Cross Media

16h30-17h30

- Annonce des résultats
- Présentation des projets primés



Adresse du jour

Palais des Congrès - 1, Place d'Armes
Inscriptions : rencontres2@fiff.be
Infos : Aurore Engelen 0485 279 250

Les retombées économiques

Même si Creative Wallonia agit sous forme de subsides et attend avant tout un retour en stimulation de la créativité wallonne, nous avons tenu à ce que le mécanisme CrossMedia implémenté au sein de Wallimage Coproductions, conserve l'idée d'un bénéfice économique pour la région en termes de retombées sur le chiffre d'affaires des sociétés prestataires.

Nous sommes donc fiers de pouvoir annoncer qu'à ce stade,

les **570.000 €** engagés dans 8 projets génèrent une promesse de retombées économiques de **942.935 €** soit un **pourcentage d'impact de 165 % !!!**

CONCLUSION

Visiblement, le lancement de la ligne CrossMedia de Wallimage opéré grâce au soutien de Creative Wallonia, correspondait bien à l'attente d'une partie du secteur audiovisuel jusque là non identifié par Wallimage !

L'initiative de la Wallonie n'a d'ailleurs pas tardé à être repérée et saluée bien au-delà de nos frontières. Le Directeur de Wallimage a ainsi été convié à présenter Wallimage CrossMedia lors de la 4^{ème} édition londonienne de « Power to the Pixel », le colloque qui fait référence en la matière en Europe et est d'ores et déjà invité par le programme MEDIA à en faire de même au prochain Mip-Tv cannois !

Mais au-delà de la dimension créative évidente et très porteuse, c'est toute une filière emploi qui s'ouvre devant nous et nous amènera si Creative Wallonia nous renouvelle son soutien en 2012 à formaliser un troisième axe de subsides préfiguré par les 2 projets qui clôtureront ce premier exercice mené au pas de charge !

Philippe Reynaert
15 novembre 2011

J'aime 1k

share

IL ÉTAIT UNE FOIS UNE FOIS

le film qui sort
le 15 février

REGARDE LA
Bande-
annonce

Le prince

Jessica

Serge

Frank

ACCUEIL

TU PARLES
LE BELGE ?

LE
BELGI-QUIZZ

DICO
BELGO-FRANC

LE PRINCE
LOUIS

LE
FILM

Tu parles le
Belge ...
une fois?

Tu veux que le prince te montre son
extrême générosité? Alors,
**prouve-lui que tu es un
bon Belge** en faisant le test!

Le test vidéo!

Y faut une héin!

10 pièces
Sweat Shirt/T-shirt
B-SHIRT

Gagne

B-Shirt

1 VOYAGE À PARIS incluant : 1 nuitée dans un
hôtel 3 étoiles pour 2 personnes chambre et petit-
déjeuner + 2 aller-retour en Thalys Bruxelles-Paris.

Retrouve le
Prince Louis
sur son royal profil Facebook

... ou rejoins le groupe

Rejoindre

ACCUEIL × LE FILM × PERSONNAGES × BANDE-ANNONCE × PHOTOS × TELECHARGEMENTS

BYEBYE BLONDIE

UN FILM DE VIRGINIE DESPENTES
EMMANUELLE BÉART - BÉATRICE DALLE - SOKO - CLARA PONSOT - PASCAL GREGORRY

COMMUNAUTÉ
FACEBOOK
By Coralie Trinh Thi

BYE BYE BLONDIE
MIXTAPE
Disponible sur l'appstore

BYE BYE BLONDIE
BASTON
Le jeu qui défoule